



Commission Cohésion sociale, Enfance-jeunesse, Culture et loisirs



Presqu'île de Crozon
Aulne Maritime
Communauté de communes

Mardi 14 octobre 2025

Ordre du jour

CTG

1/ Etude CLIC

2/ Projet éducatif de territoire et harmonisation

3/ Renouvellement de convention

- Mission locale

- Défi Emploi

- FEPEM

4/ Informations et questions diverses



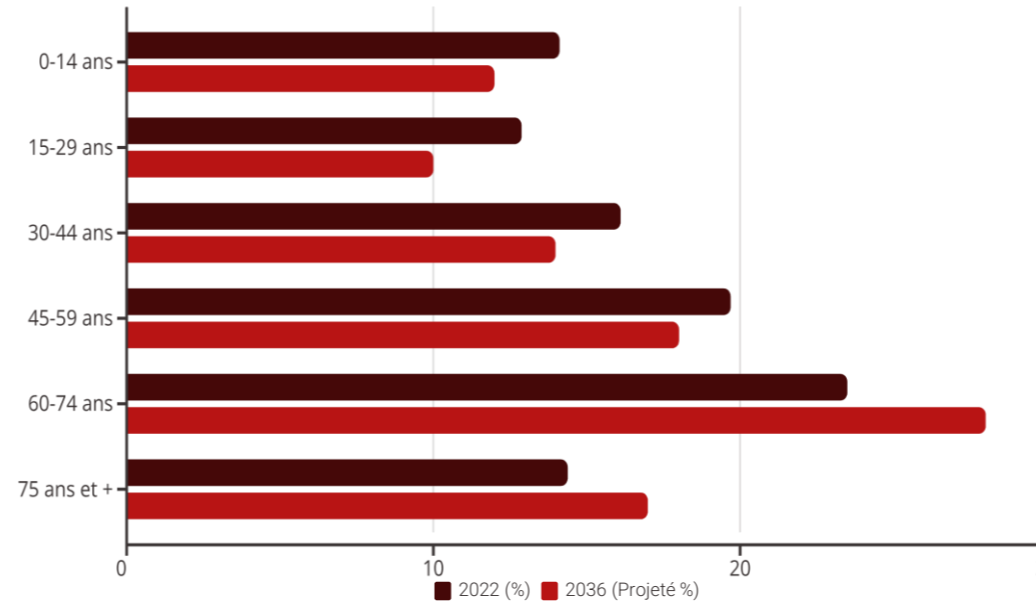
1/ Etude CLIC de la CCPCAM

Contexte

- Vieillessement de la population du territoire
- Un service au budget déficitaire => diminution d'ETP entre 2023-2024
- Alerte du CLIC : charge de travail, isolement de la salariée

Projections Démographiques 2036 : Une Urgence Croissante

Les tendances actuelles indiquent une accélération du vieillissement de la population d'ici 2036, avec des conséquences majeures pour le territoire :



- La part des **60 ans et plus** pourrait atteindre **45-50%** de la population totale.
- La proportion des jeunes de **moins de 30 ans** est prévue en **nette diminution**.
- Le ratio naissances/décès sera **encore plus déséquilibré**, accentuant le solde naturel négatif.

Ces évolutions exigent une planification proactive pour adapter les services et les infrastructures.

Projet de territoire

Se mobiliser pour la vitalité du territoire

Faciliter l'accès au logement, aux soins, aux services pour tous

Action 1 – Accompagner le bien vieillir



❖ Deux points à étudier:

- ⇒ Le portage
- ⇒ Les moyens

- Echange avec la directrice du centre hospitalier
- Rencontre de trois autres CLICS du Finistère
 - **CLIC de la CAPLD** porté par la communauté d'agglomération
 - **CLIC du CCPA et CLCL** porté par l'association Appui santé
 - **CLIC du Pays Bigouden** porté par la CC du Pays Bigouden Sud
 - Un contact mail du CLIC de la CCPCP porté par la Communauté de communes
- Analyse de la situation du territoire au vu des éléments collectés

Le cadre juridique

- Loi n°2002-02 du 2 janvier 2002 reconnaît les CLIC comme **établissements sociaux médico-sociaux**

La mission

- Accompagnement personnalisé et coordonné, visant à maintenir l'autonomie et la qualité de vie des bénéficiaires

Autres informations :

- Evaluation du CLIC obligatoire tous les 5 ans – à la charge de la structure porteuse (coût : ~ 5 000€ par CLIC)
- La structure doit avoir un budget propre et équilibré

Les CLICs de niveau II

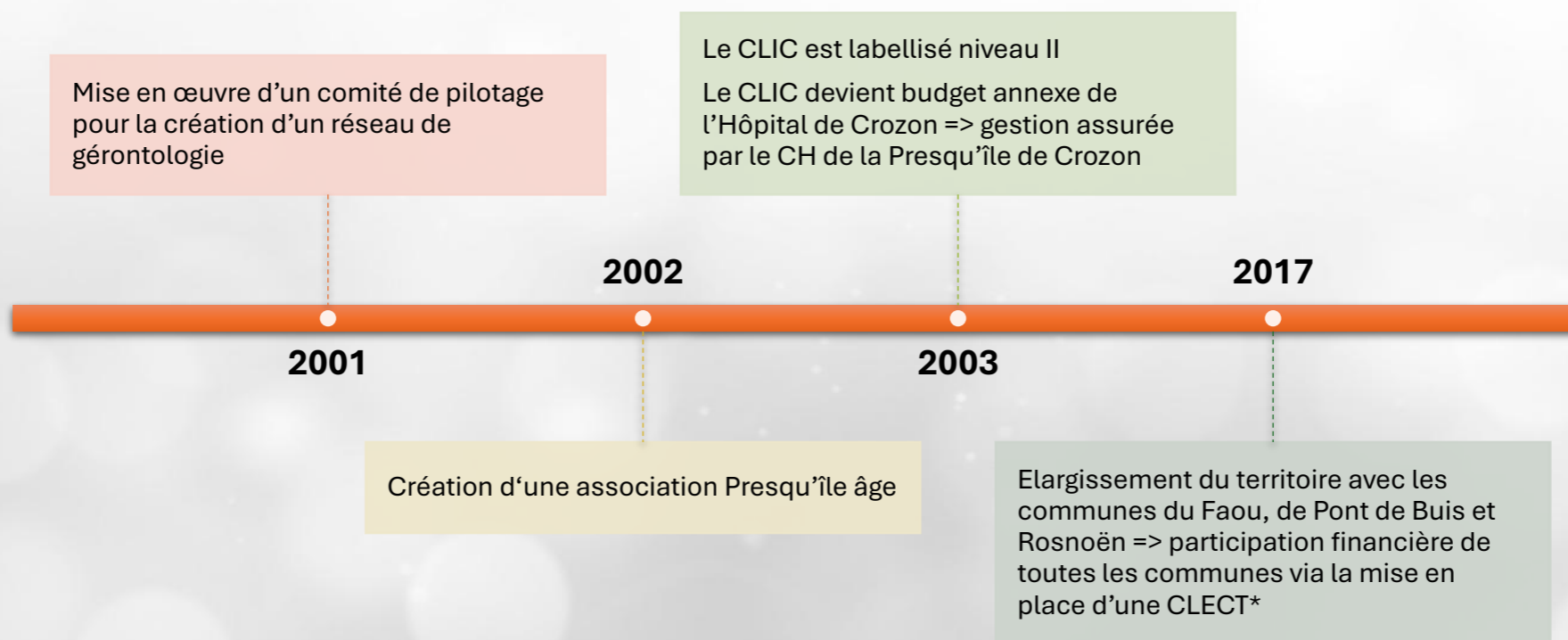
Les missions

- **Informations et sensibilisation**
- **Evaluation des besoins** : diagnostic de la situation
- **Accompagnement personnalisé**
- **Coordination des acteurs**
- **Soutien aux aidants**

Les objectifs

- **Efficiace dans la gestion des demandes** : un traitement rapide et personnalisé
- **Evaluation ciblée**
- **Coordination optimisée** : un pivot entre les différents acteurs sociaux et sanitaires
- **Plan d'aide personnalisé**

Quelques dates clés du CLIC



* Commission locale d'Evaluation des Charges Transférées

Rencontre d'autres territoires

Points communs

- Deux travailleurs sociaux + temps administratifs (selon les CLICS)
- Un responsable
- Budget moyen des CLICS :
+ de 100 000 euros
(entre 111 000 euros et 145 000 euros)

Spécificités et points divergents

- Actions complémentaires : collectives et animation du réseau d'acteurs (*CAPLD, Pays Bigouden*)
- Temps consacré par le responsable
- Accueil de stagiaire et remplacement lors des congés d'été (*Pays Bigouden*)

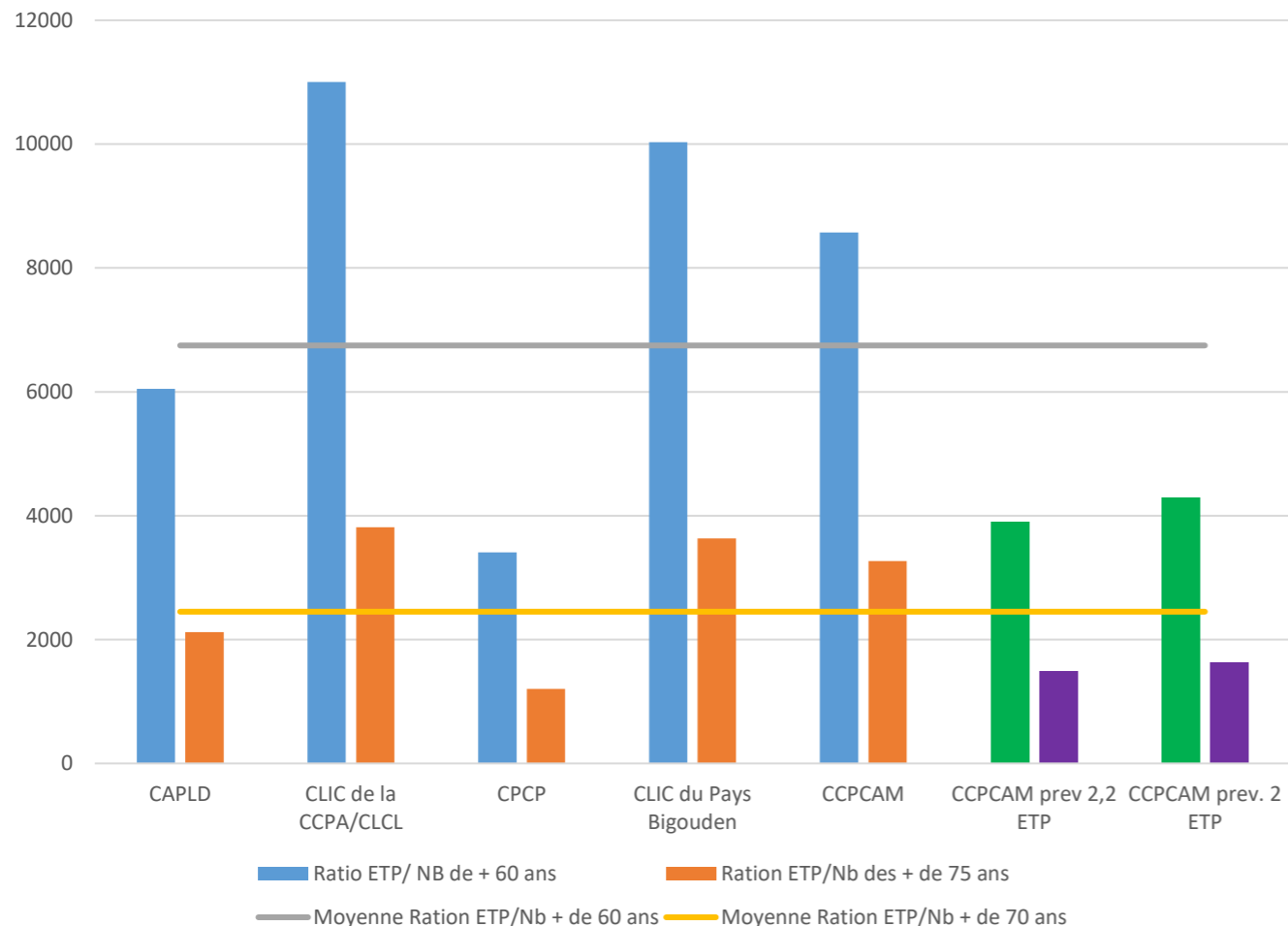
Perspectives

CAPLD => L'accueil de la maison des services au public va intervenir pour réaliser du niveau I

CCPA/CCPL => Départ à la retraite de l'agent au statut de la fonction hospitalière : réorganisation de l'équipe et diminution du coût salarial

Pays Bigouden => relancer les comités techniques pour l'animation de réseau

CLICs Ratio ETP par nombre d'habitants de plus de 60 ans et 75 ans



CCPCAM	CAPLD
En 2023 575 visites à domicile dont 77 pour la CARSAT 430 personnes-âgées accompagnées Activités sur 5 mois en 2025 : 164 personnes rencontrées (estimation sur 12 mois 393) 105 visites à domicile (estimation sur 12 mois 252) dont 36 évaluations CARSAT 31 RDV au bureau (estimation sur 12 mois 74) 28 autres (estimation sur 12 mois 43)	En 2024 Entre 240 et 250 visites à domicile/an + de 2000 demandes par an
CCPA/CCPL	Pays Bigouden
En 2024 439 visites à domicile 491 rdv en permanence RQ : pas d'action collective et d'animation de réseau	En 2024 1095 demandes 558 visites à domicile 195 RDV au bureau

Scénario 1 : CH de Crozon	Scénario 2 : CCPCAM	Scénario 3 : Appui santé
<p>Le CH de Crozon continue de porter le service avec une contribution supplémentaire des collectivités.</p> <p>Mise en place d'une instance de gouvernance ou de suivi de l'activité du CLIC => meilleur suivi par les financeurs</p>	<p>La CCPCAM porte le CLIC.</p> <p>Cela nécessite la création d'un nouveau service à la communauté de communes.</p>	<p>L'association Appui santé porte la structure.</p>
<p>Atouts</p>		
<p>Ne modifie pas le fonctionnement actuel</p>	<p>Renforce le lien avec les autres services de la CCPCAM (France services, habitat, mobilité, PAT,...)</p> <p>Gestion du service par les collectivités qui deviendrait le principal financeur</p> <p>Portage politique fort</p>	<p>Porte déjà deux CLICs</p> <p>Lien privilégié avec le DAC</p> <p>Possibilité de mutualiser les postes</p>
<p>Point de vigilance</p>		
<p>La gestion du CLIC est une surcharge supplémentaire pour le CH de Crozon sans réel plus-value pour le service ou le CH de Crozon</p>	<p>Impact sur les services ressources de la collectivité</p> <p>Impact sur l'organisation de la collectivité</p>	<p>Pas de continuité géographique et éloignement géographique avec les autres CLICs</p> <p>L'association ne reprendra pas un service déficitaire</p> <p>Impact sur le nombre de salarié de l'association => passage à + de 50 salariés</p> <p>Ce n'est pas l'activité principale et une volonté affichée de l'association</p>

Vers le scénario 2 : portage de la CCPCAM

Quels conséquences?

- **Une modification des statuts** : inscrire le CLIC en Action sociale d'intérêt communautaire
- **Un coût financier supplémentaire**
(de 13 000 euros à 70 000€)
 - => Budget actuel du CLIC : 68 336€ dt 13 663,80€ (communes via la CLECT)
- **Un renforcement des moyens humains =>**
selon l'ambition politique pour le service :
 - pour l'accompagnement du public
 - pour la gestion du service

Propositions

Pour :

- Un pilotage politique fort
- Garantir une continuité de services et renforcer la réactivité du service
- Renforcer la dynamique partenariale autour du vieillissement et de la perte d'autonomie
- Anticiper les besoins de demain

Un CLIC renforcé porté par la CCPCAM et financé par les communes?

Equipe composée :

2 travailleurs sociaux (2 ETP)

1 responsable d'équipe (0,2 ETP)

Des bureaux maintenus au sein du Centre hospitalier

Un véhicule dédié aux déplacements

Variante :

2 travailleurs sociaux (1,8 ETP) => moins de temps pour la dynamique partenariale



2/ Harmonisation ALSH

14/10/2025

CE Piscine et Commission cohésion sociale, enfance-
jeunesse, culture et loisirs

Contexte

Un territoire face à ses défis

La Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime connaît un vieillissement marqué de la population et une baisse de la natalité. Cette situation crée une tension entre le maintien d'une offre de proximité et la nécessité de mutualiser les moyens.

Constats 2024

- Disparités d'accès aux ALSH selon les communes
- Projets pédagogiques hétérogènes
- Manque de professionnels formés
- Demande croissante des familles

Une méthode de co-construction

01

Ateliers participatifs

Élus, services communaux, parents, CAF et acteurs associatifs réunis pour construire ensemble

02

Groupes de travail thématiques

Des équipes dédiées à l'enfance élaborent des propositions concrètes

03

Projet pédagogique commun

Une vision partagée respectant les spécificités de chaque site

Les outils concrets de l'harmonisation-exemples



Dossier unique

Une inscription simplifiée pour toutes les familles du territoire



Tarification commune

Basée sur les revenus, appliquée à tous les ALSH



Règlement intérieur

Un cadre commun garantissant l'équité



Logiciel partagé

Gestion centralisée des inscriptions



Organisation des vacances

Une programmation coordonnée des activités pendant les périodes de vacances scolaires

Un projet pédagogique commun : pourquoi ?

Pour les professionnels

Culture commune de l'éducation populaire, outils partagés, reconnaissance du métier



Pour les enfants

Continuité éducative, repères stables, participation active et engagement citoyen

Pour le territoire

Identité intercommunale, attractivité, gouvernance partagée

Pour les familles

Lisibilité, confiance, espaces de participation aux projets éducatifs

Objectifs de l'harmonisation

Pour les familles

- Accès égalitaire aux services
- Démarches administratives simplifiées
- Tarification lisible et équitable
- Continuité éducative école-loisirs
- Participation à la vie éducative locale

Pour le territoire

- Cohésion intercommunale renforcée
- Attractivité pour les jeunes familles
- Réseau professionnel qualifié
- Mutualisation des ressources
- Pilotage pérenne des politiques enfance-jeunesse

Le PEDT : Projet Éducatif De Territoire

À l'étude

- Un cadre contractuel porté par la collectivité pour construire un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école

Complémentarité

Organisation entre temps scolaires, périscolaires et extrascolaires

Partenariat

Éducation nationale, CAF, SDJES, associations, familles réunis

Inclusion

Accessibilité pour tous, droit au loisir, intérêt de l'enfant

Les bénéfices du PEDT



Pour les enfants

Activités riches ancrées localement, continuité éducative, bien-être, participation active et inclusion renforcée



Pour les professionnels

Cadre cohérent, partenariat école-associations, formation continue et montée en compétences



Pour les familles

Visibilité accrue, règles communes, places mieux réparties, tarifs lisibles et information centralisée



Pour le territoire

Image attractive, équité intercommunale, réseaux culture-sport renforcés, données partagées



3/ Renouvellement de conventions

14/10/2025

CE Piscine et Commission cohésion sociale, enfance-jeunesse, culture et loisirs

Les missions

1/ **L'accueil**, en veillant à l'égalité d'accès des jeunes aux services proposés

2/ **L'information** sur leurs droits et devoirs dans différents domaines : formation, emploi, métiers, logement, santé, culture et loisirs

3/ **L'orientation** afin d'aider les jeunes à faire des choix et à construire leur parcours d'insertion professionnelle

4/ **L'accompagnement** réalisé par un référent de parcours => autonomie sociale et professionnelle

5/ **L'expertise**, l'évaluation, les observations, en contribuant à l'analyse des besoins collectifs



1 structure à l'échelle du Pays de Brest





Partenariat

Signature d'une convention

Durée : 4 ans

Engagement de la CCPCAM

Participation financière de la CCPCAM :

Année 2026 : 1,68€/habitant => **37 973€**

Année 2027 : 1,71€/habitant

Année 2028 : 1,74€/habitant

Année 2029 : 1,77€/habitant

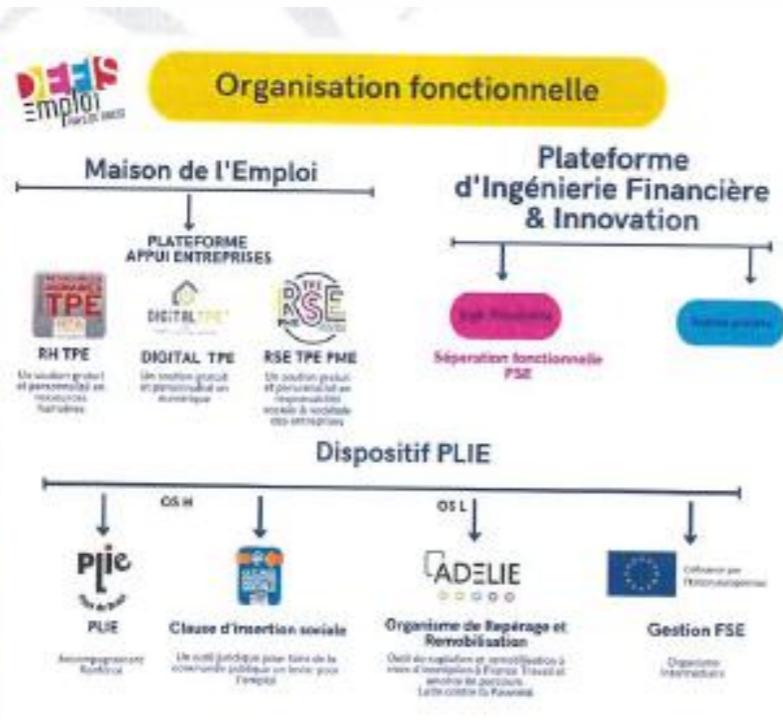
Mise à disposition de locaux

Equipe actuelle intervenant sur le territoire :

1 conseillère insertion

1 conseillère chargée relation entreprise

2 conseillères Contrat d'engagement jeune



Priorités d'intervention :

Proposer et coordonner des parcours d'insertion socio-professionnelle individualisés

Poursuivre la coopération avec l'ensemble des structures ou dispositifs ayant une mission de service public dans l'accompagnement des personnes vers l'emploi

Poursuivre l'offre de développement de l'offre d'insertion par l'activité économique sur le territoire

Favoriser et maintenir les conditions de déploiement de la clause sociale d'insertion

Capitaliser l'expérience du PLIE en matière d'ingénierie

Développer des actions spécifiques permettant l'accès des participants du PLIE à l'emploi

Animer le réseau partenarial du PLIE

Poursuivre l'échange de pratiques au sein du réseau des PLIE

Publics prioritaires => publics éloignés de l'emploi

Demandeurs d'emploi de longue Durée, Bénéficiaires du RSA, Personnes reconnues travailleurs handicapés, Jeunes de 16 à 25 ans en accord avec la Mission locale, Séniors en difficultés socio-professionnels, Etrangers et/ou demandeurs d'asile, Bénéficiaires de la protection internationale et bénéficiaires de la protection temporaire, Parents isolés, ...

Partenariat

Signature d'un avenant à la convention à l'échelle du Pays de Brest

Durée : du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028

Engagement de la CCPCAM

Poursuivre et développer les efforts mis en œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle, et à mobiliser les financements et outils nécessaires pour cela.

Création d'espaces France emploi Domicile

Un Espace France Emploi Domicile est un espace de proximité, dans lequel les habitants peuvent trouver de l'information généraliste et de la documentation sur l'emploi à domicile entre particuliers.

Les publics visés

- particuliers employeurs, aidants ou personnes en demande d'informations ou en recherche de solutions à leurs besoins d'accompagnement à domicile ;
- salariés, demandeurs d'emploi, candidats aux métiers du secteur de l'emploi à domicile, retraités (garde d'enfant, employé familial, assistant de vie, etc.).

cadre légal et conventionnel, les différentes aides financières, les démarches administratives et les modalités de déclaration à réaliser par le salarié ou le particulier employeur, les droits des salariés, la formation professionnelle, la protection sociale.

Conventionnement

Durée : 3 ans

Du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2029

Engagements de la Fepem

- Désigner un référent chargé du suivi des Espaces France Emploi Domicile
- Organiser une ou plusieurs session(s) de sensibilisation sur les spécificités de l'emploi à domicile et outiller les équipes qui animent les Espaces France Emploi Domicile
- Proposer une information régulière sur l'actualité de l'emploi à domicile
- Animer une communauté numérique dédiée au réseau national des Espaces France Emploi Domicile
- Mettre à disposition des outils d'information des publics sur l'emploi à domicile
- Animer une dynamique de réseau à l'échelle régionale regroupant l'ensemble des partenaires du territoire ayant un Espace France Emploi Domicile
- Proposer, en accord avec la structure Partenaire, un programme d'animation à destination des usagers, sous différents formats : ateliers, réunions d'information collective, webinaires, portes ouvertes, etc.
- Assurer un suivi du partenariat et proposer les ajustements nécessaires à son optimisation.

Engagement de la CCPCAM

- Identifier une ou plusieurs personne(s) en charge du suivi du partenariat
- Délivrer au sein des Espaces France Emploi Domicile des informations sur l'emploi à domicile, et orienter les publics au regard de leurs besoins vers les acteurs compétent.
- Mettre à disposition des publics la documentation fournie par la Fepem et ses partenaires ;
- Relayer la communication autour des services proposés à la population et contribuer à la mobilisation des publics pour les animations mises en place ;
- Mettre à disposition des locaux et le cas échéant la logistique et les équipements nécessaires à l'organisation de réunions d'information ou d'autres événements proposés dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention ;
- Promouvoir sur son site internet et ses supports de communication, le cas échéant, l'existence des Espaces France Emploi
- Assurer un suivi de l'activité des Espaces France Emploi Domicile.



4/ Informations et questions diverses



Mardi 4 novembre 2025

